

« PLEIN DROIT », LA REVUE DU GISTI

Le travail social auprès des étrangers (1)

N° 70, octobre 2006

Au cours des dernières années, plusieurs réformes législatives sont venues donner aux services sociaux un rôle nouveau et considérable dans le domaine du droit à l'entrée et au séjour des étrangers. Les acteurs de ces services ont ainsi été progressivement amenés à jouer un rôle dans des procédures de plus en plus nombreuses (délivrance des attestations d'accueil, regroupement familial, mariage, etc). Dans le même temps, une grande restructuration des services de l'État liés aux migrants a été opérée, laissant entrevoir une réorientation radicale des politiques et des budgets publics. Dans ce contexte, la question de l'ambiguïté entre travail social et contrôle social nécessite une réflexion approfondie et urgente.



Sommaire

Édito

[L'arbitraire et le mépris](#)

Dossier — Le travail social auprès des étrangers (1)

- [Le Gisti et le travail social](#)
- [Entre droit et éthique, le grand écart](#)
- Vers une logique de contrôle ?
- Le droit des étrangers, parent pauvre de la formation
- Les mineurs isolés face au soupçon

Jurisprudence [Cahier central]

Hors Dossier

- Les malfaçons du contrat d'accueil et d'intégration
- Le parquet, complice de la chasse aux sans-papiers

Mémoire des luttes

- [Accueil des boat people : une mobilisation politique atypique](#)

Ont collaboré à ce numéro : Véronique Baudet, Emmanuel Blanchard, Julien Bricaud, Violaine Carrère, Christophe Daadouch, Nathalie Ferré, Christine Garcette, Boualem Hamadache, Claire Laudereau, André Legouy, Didier Maille, Karine Meslin, Alexis Spire.

9 €+ 1,6 € de frais d'envoi - ISSN 0987-3260